



AEF Dépêche n°509771 - Lyon, le 03/11/2015 13:48:00
- Enseignement supérieur -

Compte : contact (119059) - 2.14.20.65 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Écoles d'art : Fleur Pellerin confirme la création d'un Cneser au sein du ministère de la Culture

Par **Cécilia Pandolfi**



La création d'un Cneser au sein du ministère de la Culture fera l'objet d'un décret "publié au plus tard en 2016", en même temps que la loi "Création, architecture, patrimoine", affirme Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, le 30 octobre 2015 à Lyon. Ce Cneser "culture" est une revendication portée par l'Andéa, qui organisait ses assises nationales (lire sur AEF). Son président, Emmanuel Tibloux (directeur de l'Ensba de Lyon), salue aussi la reconnaissance par la ministre "de la nécessité d'aménager le dispositif APB de sorte qu'il soit adapté aux écoles d'art" et son engagement "à œuvrer à la création d'un cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'arts plastiques équivalent au statut des professeurs des écoles nationales". En revanche, Fleur Pellerin "est restée silencieuse sur la question décisive du financement de la recherche", remarque l'Andéa.

Soutien financier des galeries d'art aux écoles

Fleur Pellerin salue l'accord de partenariat que l'Andéa a conclu le 19 octobre 2015 avec le comité professionnel des galeries d'art, "qui se sont engagées à verser systématiquement leur contribution à la taxe d'apprentissage aux écoles supérieures d'art publiques".

La ministre déclare par ailleurs que les crédits consacrés aux écoles d'art "continueront de progresser en 2016 (de 1,8 % soit 1 M€), après une première hausse de 7,4 % en 2014".

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, confirme, en clôture des assises nationales des écoles supérieures d'art, la création prochaine d'un Cneser au sein de son ministère. "Je suis convaincue que nous avons besoin de ce lieu de débat pour

définir et discuter des orientations stratégiques de notre enseignement", affirme-t-elle.

Les discussions sont "déjà engagées" pour que "chaque domaine de formation et de recherche soit représenté, et pour qu'il en soit de même pour chaque communauté, enseignante, scientifique, étudiante, administrative et professionnelle".

Plateforme APB. Dans "un objectif de justice sociale", il faut "améliorer la visibilité de l'offre d'enseignement des écoles d'art publiques", affirme Fleur Pellerin. "Pour autant, je n'ignore pas les difficultés, sinon les imperfections que présente la plateforme APB. Je sais que vos épreuves de concours présentent des spécificités."

La ministre salue le travail de l'Andéa, qui a "très précisément décrit tous les problèmes du système APB actuel et les adaptations qu'il faudrait lui apporter", et déclare que "la balle est désormais dans le camp des ministères pour vous donner l'assurance que ces modifications seront effectuées".

Statut des enseignants. L'Andéa souhaite un statut unique pour les enseignants des 12 écoles d'art nationales et des 34 écoles territoriales (lire sur AEF). Ce n'est "pas aujourd'hui possible car contraire au principe de libre administration des collectivités territoriales", rappelle Fleur Pellerin (1). "En revanche, nous avons déjà réfléchi avec les ministères concernés à la création d'un cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'arts plastiques, équivalent au statut des professeurs des écoles nationales. Un rapport a été remis aux parlementaires en avril."

Financement de la recherche. Emmanuel Tibloux relève que la ministre "est restée silencieuse sur la question décisive du financement de la recherche". "Nous n'avons que peu de visibilité sur la reconduction des financements" en 2016, déclare le président de l'Andéa lors de son discours de clôture.

Interrogée par la presse sur la possibilité pour les écoles d'art de bénéficier de crédits du MENESR, Fleur Pellerin estime que "croiser les budgets est une proposition qui n'est pas facile à réaliser, mais légitime". "Il serait logique que les budgets de la recherche bénéficient à tous les champs", affirme la ministre de la Culture.

Une première réunion pour 10 présidents d'écoles d'art territoriales

Le président de l'Andéa, Emmanuel Tibloux, souligne "la forte mobilisation des élus et la présence de 10 présidents d'EPCC" parmi les 450 participants à ces assises. Dans une déclaration commune, ces présidents affirment notamment : "Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, il est essentiel que les écoles supérieures d'art, dans le même temps où elles innovent en matière de nouvelles ressources et de réduction des coûts, continuent d'être soutenues par l'État et les collectivités territoriales et voient leur budget à minima stabilisé". Les présidents indiquent leur intention "de se réunir chaque année au mois de septembre, à l'occasion du séminaire annuel de l'Andéa". Le séminaire 2016 est prévu à Toulouse.

(1) La stratégie nationale pour l'architecture prévoit de créer un statut unique d'enseignant-chercheur pour les écoles nationales d'architecture, "avec un corps de professeur et un corps de maître de conférences", pour une mise en œuvre à la rentrée universitaire 2016-2017 (lire sur AEF).